



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/49/714
25 novembre 1994
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-neuvième session
Point 121 de l'ordre du jour

FINANCEMENT ET LIQUIDATION DE L'AUTORITÉ PROVISOIRE DES
NATIONS UNIES AU CAMBODGE

Rapport du Secrétaire général

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
I. INTRODUCTION	1 - 9	4
II. ÉTAT DES QUOTES-PARTS	10	4
III. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	11	5
IV. REMBOURSEMENT DES SOMMES DUES AUX ÉTATS QUI FOURNISSENT DES CONTINGENTS	12 - 14	5
V. ADMINISTRATION FINANCIÈRE	15 - 19	6
VI. ÉCOULEMENT DES AVOIRS DE L'AUTORITÉ PROVISOIRE DES NATIONS UNIES AU CAMBODGE	20	7
VII. COMPARAISON DES DÉPENSES INDIQUÉES DANS LE PRÉCÉDENT RAPPORT SUR L'EXÉCUTION DU BUDGET ET DES DÉPENSES RÉVISÉES DE LA MISSION PRÉPARATOIRE DES NATIONS UNIES AU CAMBODGE ET DE L'AUTORITÉ PROVISOIRE DES NATIONS UNIES AU CAMBODGE POUR LA PÉRIODE ALLANT DU 1er NOVEMBRE 1991 AU 30 SEPTEMBRE 1993	21	8
VIII. EXÉCUTION DU BUDGET CORRESPONDANT À LA PHASE INITIALE DE DÉMANTÈLEMENT DE L'AUTORITÉ PROVISOIRE DES NATIONS UNIES AU CAMBODGE (1er OCTOBRE- 31 DÉCEMBRE 1993)	22 - 23	8

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	<u>Paragrap</u> hes	<u>Page</u>
IX. EXÉCUTION DU BUDGET CORRESPONDANT À LA DEUXIÈME PHASE DE DÉMANTÈLEMENT DE L'AUTORITÉ PROVISOIRE DES NATIONS UNIES AU CAMBODGE (1er JANVIER-30 JUIN 1994)	24 - 25	8
X. PRÉVISIONS DE DÉPENSES CONCERNANT L'ÉQUIPE CHARGÉE DE SUIVRE LA LIQUIDATION DES COMPTES DE L'AUTORITÉ PROVISOIRE DES NATIONS UNIES AU CAMBODGE POUR LA PÉRIODE ALLANT DU 1er JUILLET 1994 AU 31 DÉCEMBRE 1995	26 - 28	9
XI. MESURES À PRENDRE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE À SA QUARANTE-NEUVIÈME SESSION	29	10
ANNEXES		
I. Comparaison entre les dépenses indiquées dans le précédent rapport sur l'exécution du budget et les dépenses révisées pour la période allant du 1er novembre 1991 au 30 septembre 1993 - État récapitulatif		11
II. Renseignements complémentaires sur la comparaison entre les premier et deuxième rapports sur l'exécution du budget pour la période allant du 1er novembre 1991 au 30 septembre 1993		16
III. Rapport sur l'exécution du budget pendant la phase initiale du démantèlement allant du 1er octobre au 31 décembre 1993		18
IV. Rapport sur l'exécution du budget pour la période allant du 1er octobre au 31 décembre 1993 - Renseignements complémentaires		22
V. Rapport sur l'exécution du budget pour la seconde phase du démantèlement allant du 1er janvier au 30 juin 1994) - État récapitulatif		28
VI. Rapport sur l'exécution du budget pour la période allant du 1er janvier au 30 juin 1994 - Renseignements complémentaires		30
VII. Prévisions de dépenses relatives à l'équipe chargée de suivre la liquidation des comptes de l'APRONUC à New York pour la période allant du 1er juillet 1994 au 31 décembre 1995 - État récapitulatif		33
VIII. Prévisions de dépenses relatives à l'équipe chargée de suivre la liquidation des comptes de l'APRONUC à New York pour la période allant du 1er juillet 1994 au 31 décembre 1995 - Renseignements complémentaires		34

/...

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	<u>Page</u>
IX. A. État récapitulatif des ressources allouées et des dépenses de fonctionnement pour la période allant du 1er novembre 1991 au 31 décembre 1995	36
B. Situation de trésorerie au 30 juin 1994	38
X. État, au 30 septembre 1994, des engagements non réglés pour la période allant du 1er novembre 1991 au 30 septembre 1993 . .	39
XI. État, au 30 septembre 1994, des engagements non réglés pour la période allant du 1er octobre au 31 décembre 1993	43
XII. État, au 30 septembre 1994, des engagements non réglés pour la période allant du 1er janvier au 30 juin 1994	46
XIII. Valeur du matériel appartenant aux contingents	47

I. INTRODUCTION

1. Par sa résolution 717 (1991) du 16 octobre 1991, le Conseil de sécurité a décidé de créer la Mission préparatoire des Nations Unies au Cambodge (MIPRENUC) aussitôt après la signature des Accords pour un règlement global du conflit au Cambodge.
2. Par sa résolution 745 (1992) du 28 février 1992, le Conseil de sécurité a décidé de créer, sous son autorité, l'Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge (APRONUC), pour une période ne devant pas excéder 18 mois.
3. L'arrivée à Phnom Penh, le 15 mars 1992, du Représentant spécial du Secrétaire général a marqué le début du déploiement de l'APRONUC qui a, alors, absorbé la MIPRENUC.
4. Par sa résolution 840 (1993) du 15 juin 1993, le Conseil de sécurité a entériné les résultats des élections au Cambodge, qui s'étaient tenues du 23 au 28 mai 1993.
5. Le 24 septembre 1993, S. A. R. le Prince Norodom Sihanouk, chef de l'État, a promulgué officiellement la Constitution à Phnom Penh. Le même jour, le Prince Sihanouk a été élu Roi du Cambodge par le Conseil royal du trône. Ainsi, le 24 septembre 1993, le mandat confié à l'APRONUC avait été mené à bien.
6. Le retrait de la composante militaire de l'APRONUC s'est achevé le 31 décembre 1993.
7. Dans sa résolution 48/255 du 26 mai 1994, l'Assemblée générale a décidé d'ouvrir, pour inscription au Compte spécial de la MIPRENUC et de l'APRONUC, un crédit d'un montant de 236 millions de dollars correspondant aux dépenses qu'elle avait autorisées et réparties avec l'assentiment préalable du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB).
8. Par cette même résolution, l'Assemblée a décidé également d'ouvrir un crédit d'un montant brut et net de 100 millions de dollars correspondant aux dépenses qu'elle avait autorisées et réparties avec l'assentiment préalable du Comité consultatif et un crédit d'un montant brut de 32 562 900 dollars (soit un montant net de 25 691 600 dollars), ledit montant devant être couvert par les intérêts et recettes accessoires portées au crédit du Compte spécial.
9. Au paragraphe 10 de cette même résolution, l'Assemblée a prié le Secrétaire général de lui présenter à sa quarante-neuvième session, par l'intermédiaire du Comité consultatif, un rapport détaillé sur la situation financière du Compte spécial pour la MIPRENUC et l'APRONUC, pour la période prenant fin au 30 juin 1994. Le présent rapport fait suite à cette demande.

II. ÉTAT DES QUOTES-PARTS

10. On trouvera ci-après un état récapitulatif des quotes-parts acquittées et non acquittées, au 31 octobre 1994, d'où il ressort qu'un montant de 151 390 085 dollars est dû par les États Membres au titre de la MIPRENUC (4 583 012 dollars) et de l'APRONUC (146 807 073 dollars).

État, au 31 octobre 1994, des quotes-parts pour la période allant du 1er novembre 1991 au 30 juin 1994

(En dollars des États-Unis)

	MIPRENUC 1er novembre 1991- 30 avril 1992	APRONUC 15 mars 1992- 30 juin 1994	Total
1. <u>Ressources</u>			
Crédits ouverts	33 576 200	1 743 524 100	1 777 100 300
2. <u>Montants répartis entre les États Membres</u>			
Montants bruts	33 576 200	1 710 961 200	1 744 537 400
Montants portés au crédit des États Membres	(281 842)	(15 144 955)	(15 426 797)
Soldes inutilisés	—	(160 941 000)	(160 941 000)
Montants nets répartis entre les États Membres	33 294 358	1 534 875 245	1 568 169 603
3. <u>À déduire</u> : Paiements reçus	(28 711 346)	(1 388 068 172)	(1 416 779 518)
4. <u>Soldes à recevoir</u>	4 583 012	146 807 073	151 390 085

III. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

11. Il n'a pas été reçu de contributions volontaires au titre de l'APRONUC pour la période allant du 1er novembre 1993 au 30 juin 1994.

IV. REMBOURSEMENT DES SOMMES DUES AUX ÉTATS QUI FOURNISSENT DES CONTINGENTS

12. Les 27 États suivants ont mis des contingents à la disposition de l'APRONUC : Allemagne, Australie, Autriche, Bangladesh, Bulgarie, Canada, Chine, Chili, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Ghana, Inde, Indonésie, Irlande, Japon, Malaisie, Namibie, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Pays-Bas, Philippines, Pologne, Singapour, Thaïlande, Tunisie et Uruguay.

13. Les gouvernements intéressés ont été remboursés intégralement aux taux standard, pour les frais correspondant à la période se terminant le 31 décembre 1993.

14. Par ailleurs, des versements partiels d'un montant total de 18 millions de dollars ont été effectués le 14 novembre 1994 au titre du remboursement de l'utilisation de matériel appartenant aux contingents et de biens consommables apportés par les gouvernements qui fournissent des contingents.

/...

V. ADMINISTRATION FINANCIÈRE

A. Ressources mises à la disposition de la Mission préparatoire des Nations Unies au Cambodge et de l'Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge et dépenses de fonctionnement pour la période allant du 1er novembre 1991 au 30 juin 1994

15. Le montant brut des ressources mises à la disposition de la MIPRENUC et de l'APRONUC pour la période allant du 1er novembre 1991 au 30 juin 1994 s'établit au total à 1 796 629 163 dollars (soit 1 768 006 863 dollars en montant net) et se répartit comme suit : crédits ouverts sur décision de l'Assemblée générale : 33 576 200 dollars en montant brut (soit 33 171 300 dollars en montant net) pour la MIPRENUC, et 1 743 524 100 dollars en montant brut (soit 1 715 306 700 dollars en montant net) pour l'APRONUC; contributions volontaires en nature : 8 035 984 dollars; contributions volontaires en espèces : 9 492 879 dollars; avance consentie par un État Membre : 2 millions de dollars. Pour la même période, les dépenses sont estimées à 1 647 075 584 dollars en montant brut (soit 1 622 398 184 dollars en montant net). Les soldes inutilisés à déduire des charges réparties entre les États Membres s'élèvent à 162 345 800 dollars en montant brut (soit 160 941 000 dollars en montant net). Il reste donc à couvrir 12 792 221 dollars en montant brut (soit 15 332 321 dollars en montant net). Par ailleurs, les intérêts perçus, les recettes de la vente de tous les biens de l'APRONUC et les recettes accessoires s'élèvent respectivement à 5 990 000 dollars, 3 407 000 dollars et 529 000 dollars. Pour plus de précisions, l'on se rapportera à l'annexe IX.

16. Dans son précédent rapport sur le financement de l'APRONUC (A/48/917 et Corr.1), le CCQAB présente des informations sur les ressources mises à la disposition de l'Autorité ainsi que sur ses dépenses de fonctionnement pour la période allant du 1er novembre 1991 au 31 mars 1994, se fondant en cela sur les données que lui avait fournies le Secrétariat. Le tableau que renferme ce rapport fait apparaître que les intérêts et recettes accessoires se chiffrent à 19 935 871 dollars, y compris les recettes provenant de la vente de biens et autres véhicules de l'APRONUC. D'après les états financiers vérifiés pour la période allant du 1er novembre 1991 au 30 avril 1994, ces montants se répartissaient comme suit au 31 décembre 1993 : 5 701 718 dollars au titre des intérêts et 3 830 476 dollars au titre des recettes accessoires, y compris la vente de véhicules et autres biens.

B. Application de l'article IV du règlement financier de l'Organisation des Nations Unies

17. Dans un rapport sur la Force d'urgence des Nations Unies (FUNU) et la Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement (FNUOD) présenté à l'Assemblée générale à sa trente-troisième session, le Secrétaire général indiquait que les sommes dues aux gouvernements qui fournissaient des contingents à ces forces ne pouvaient toutes être réglées dans le délai prévu à l'article 4.3 du règlement financier. Le même cas se présente aujourd'hui pour certaines opérations de maintien de la paix. L'Assemblée a donc pris des dispositions spéciales en vertu desquelles les crédits nécessaires pour régler les sommes dues aux gouvernements qui fournissent des contingents et/ou un appui

logistique aux opérations de maintien de la paix resteraient utilisables au-delà de la période stipulée aux articles 4.3 et 4.4 du règlement financier.

18. Dans le cas de l'APRONUC comme dans celui de la FUNU, de la FNUOD, de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL), du Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies pour l'Iran et l'Iraq (GOMNUII), du Groupe d'assistance des Nations Unies pour la période de transition (GANUPT), de la Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït (MONUIK) et de la Force de protection des Nations Unies (FORPRONU), des montants ont été engagés aux fins des indemnisations en cas de décès et d'invalidité et des remboursements correspondant à l'utilisation de matériel appartenant aux contingents, qu'il faudra régler lorsque les gouvernements intéressés déposeront les demandes d'indemnisation et de remboursement s'y rapportant.

19. L'Assemblée générale pourrait prendre, pour l'APRONUC, des dispositions spéciales semblables à celles qu'elle a adoptées concernant la FORPRONU dans sa résolution 47/210 B du 14 septembre 1993, à savoir :

a) À l'expiration de la période de 12 mois prévue à l'article 4.3 du règlement financier, tout engagement non liquidé de l'exercice considéré concernant des marchandises livrées et des services fournis par des gouvernements, pour lesquels une demande de remboursement a été présentée ou un taux de remboursement a été établi, sera comptabilisé comme somme à payer, cette somme à payer demeurant comptabilisée comme telle au Compte spécial jusqu'à ce que le paiement ait été effectué;

b) i) Tous autres engagements non liquidés de l'exercice en question contractés envers des gouvernements, qui concernent des marchandises livrées et des services fournis, ainsi que tous autres engagements contractés envers des gouvernements, qui n'ont pas encore donné lieu à la présentation des demandes de remboursement requises, demeureront valables pour une période supplémentaire de quatre ans suivant la période de 12 mois prévue à l'article 4.3 du règlement financier;

ii) Les montants correspondant aux demandes de remboursement reçues pendant cette période de quatre ans seront comptabilisés, selon qu'il conviendra, comme prévu au paragraphe 1 de la présente annexe;

iii) À l'expiration de la période supplémentaire de quatre ans, tout engagement non liquidé sera annulé et le solde de tous crédits conservés à cette fin sera annulé.

VI. ÉCOULEMENT DES AVOIRS DE L'AUTORITÉ PROVISOIRE DES NATIONS UNIES AU CAMBODGE

20. Le rapport final sur l'écoulement des avoirs de l'APRONUC sera publié sous forme d'additif au présent document.

VII. COMPARAISON DES DÉPENSES INDIQUÉES DANS LE PRÉCÉDENT RAPPORT SUR L'EXÉCUTION DU BUDGET ET DES DÉPENSES RÉVISÉES DE LA MISSION PRÉPARATOIRE DES NATIONS UNIES AU CAMBODGE ET DE L'AUTORITÉ PROVISOIRE DES NATIONS UNIES AU CAMBODGE POUR LA PÉRIODE ALLANT DU 1er NOVEMBRE 1991 AU 30 SEPTEMBRE 1993

21. L'on trouvera comparés à l'annexe I les chiffres correspondant aux dépenses indiquées dans le précédent rapport sur l'exécution du budget et aux dépenses révisées de l'APRONUC pour la période allant du 1er novembre 1991 au 30 septembre 1993. L'annexe II fournit des renseignements complémentaires, par rubrique budgétaire, sur les variations intervenues depuis la présentation du dernier rapport sur l'exécution du budget. En montants nets, les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 1 542 841 800 dollars, soit 1 408 376 000 dollars au titre des décaissements et 134 465 800 dollars au titre des engagements non réglés. Ces derniers sont ventilés à l'annexe X.

VIII. EXÉCUTION DU BUDGET CORRESPONDANT À LA PHASE INITIALE DE DÉMANTÈLEMENT DE L'AUTORITÉ PROVISOIRE DES NATIONS UNIES AU CAMBODGE (1er OCTOBRE-31 DÉCEMBRE 1993)

22. Les montants révisés des charges à répartir entre les États Membres au titre du budget de l'APRONUC ainsi que les dépenses et les économies ou dépassements de crédits correspondants pour le trimestre allant du 1er octobre au 31 décembre 1993 figurent à l'annexe III, des précisions complémentaires étant données à l'annexe IV. En montants nets, les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 54 436 300 dollars, soit 47 182 000 dollars au titre des décaissements et 7 254 300 dollars au titre des engagements non réglés. Ces derniers sont présentés sous forme ventilée à l'annexe XI.

23. Pour cette même période, le solde non utilisé se chiffre à 1 278 500 dollars (en montant brut aussi bien qu'en montant net).

IX. EXÉCUTION DU BUDGET CORRESPONDANT À LA DEUXIÈME PHASE DE DÉMANTÈLEMENT DE L'AUTORITÉ PROVISOIRE DES NATIONS UNIES AU CAMBODGE (1er JANVIER-30 JUIN 1994)

24. On trouvera à l'annexe V, ventilés par rubrique budgétaire, les chiffres correspondant aux crédits ouverts pour couvrir les dépenses de la deuxième phase de démantèlement de l'APRONUC ainsi que les économies et dépassements de crédits correspondants pour la période allant du 1er janvier au 30 juin 1994. Des précisions complémentaires sont données à l'annexe VI. En montants nets, les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 6 162 100 dollars, soit 6 121 300 dollars au titre des décaissements et 40 800 dollars au titre des engagements non réglés. Ces derniers sont présentés sous forme ventilée à l'annexe XII.

25. Pour cette même période, le solde non utilisé se chiffre à 2 204 100 dollars en montant brut, soit 1 964 100 dollars en montant net.

X. PRÉVISIONS DE DÉPENSES CONCERNANT L'ÉQUIPE CHARGÉE
DE SUIVRE LA LIQUIDATION DES COMPTES DE L'AUTORITÉ
PROVISOIRE DES NATIONS UNIES AU CAMBODGE POUR LA
PÉRIODE ALLANT DU 1er JUILLET 1994 AU 31 DÉCEMBRE 1995

26. Une équipe chargée de suivre la liquidation des comptes de l'APRONUC et dont le mandat expire le 31 décembre 1995 a été mise sur pied à New York.

27. Cette équipe est en particulier chargée des tâches suivantes :

a) Questions financières

- i) Établir des grands livres auxiliaires concernant les sommes à recevoir et celles à payer pour la période s'étendant au-delà de celle couverte par les derniers états financiers mensuels préparés par l'APRONUC, et notamment passer en revue les montants dus par des fonctionnaires, militaires et membres de la police civile anciennement affectés à l'Autorité et prendre les mesures requises pour les recouvrer;
- ii) Préparer les bordereaux de décaissement concernant les factures non réglées, les demandes de remboursement de frais de voyage, les demandes d'indemnisation et les paiements approuvés par le Comité des réclamations;
- iii) Préparer les états d'ajustement des comptes bancaires;
- iv) Établir les bordereaux interservices correspondant aux sommes à imputer aux comptes de l'APRONUC.

b) Demandes de remboursement et d'indemnisation

- i) Examiner les demandes de remboursement et d'indemnisation en souffrance et les préparer pour présentation au Comité des réclamations et au Comité de contrôle du matériel, notamment pour ce qui est de la perte d'effets personnels appartenant aux effectifs militaires;
- ii) Aider au traitement des demandes de remboursement déposées par les gouvernements et de celles correspondant à des livraisons effectuées au titre de lettres d'attribution;
- iii) Passer en revue les registres d'entrée et de sortie du matériel appartenant aux contingents et en assurer le suivi.

28. Les dépenses afférentes au fonctionnement de cette équipe pour la période allant du 1er juillet 1994 au 31 décembre 1995 sont estimées à 1 109 800 dollars en montant brut (soit 922 000 dollars en montant net). L'annexe VII en présente la ventilation par rubrique budgétaire et l'annexe VIII donne des renseignements complémentaires y relatifs.

XI. MESURES À PRENDRE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
À SA QUARANTE-NEUVIÈME SESSION

29. L'Assemblée générale devrait, à sa quarante-neuvième session, prendre les mesures suivantes pour assurer le financement de l'APRONUC :

a) Ouvrir un crédit d'un montant brut de 16 657 900 dollars (soit 19 145 800 dollars en montant net), à répartir entre les États Membres et correspondant aux dépenses supplémentaires de l'APRONUC pour la période allant du 1er novembre 1991 au 30 septembre 1993;

b) Déduire un montant de 1 492 879 dollars, au titre des contributions volontaires, des quotes-parts dues par les États Membres en vue de couvrir les dépenses supplémentaires de l'APRONUC pour la période allant du 1er novembre 1991 au 30 septembre 1993;

c) Déduire des quotes-parts des États Membres leur part respective du solde inutilisé d'un montant – aussi bien brut que net – de 1 278 500 dollars, pour la période allant du 1er octobre au 31 décembre 1993;

d) Déduire des quotes-parts des États Membres leur part respective du solde inutilisé d'un montant brut de 1 094 300 dollars (soit 1 042 100 dollars en montant net), pour la période allant du 1er janvier au 30 juin 1994, après déduction des sommes nécessaires aux opérations de l'équipe chargée de suivre la liquidation des comptes de l'APRONUC pour la période allant du 1er juillet 1994 au 31 décembre 1995;

e) Décider que les dispositions spéciales concernant l'article IV du règlement financier, exposées au paragraphe 19 ci-dessus, s'appliqueront à l'APRONUC.

ANNEXE I

Mission préparatoire des Nations Unies au Cambodge

Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge

Comparaison entre les dépenses indiquées dans le précédent rapport
 sur l'exécution du budget et les dépenses révisées pour la période
 allant du 1er novembre 1991 au 30 septembre 1993

État récapitulatif

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Dépenses figurant dans le précédent rapport sur l'exécution du budget ^a (1)	Dépenses révisées (2)	Économies/ (dépassements) (1) - (2)
1. <u>Personnel militaire</u>			
a) <u>Observateurs militaires</u>			
Indemnité de subsistance (missions)	59 382,1	59 382,1	—
Frais de voyage	4 570,7	3 899,0	671,7
Indemnité d'habillement et d'équipement	210,1	210,1	—
Total partiel	64 162,9	63 491,2	671,7
b) <u>Contingents</u>			
Remboursement aux gouvernements aux taux standard	255 425,9	253 078,6	2 347,3
Détente et loisirs	3 068,1	3 036,5	31,6
Rations	76 229,6	76 226,9	2,7
Indemnité journalière	9 008,2	8 999,1	9,1
Frais de voyage à destination et en provenance de la zone de la mission	33 027,7	36 466,6	(3 438,9)
Total partiel	376 759,5	377 807,7	(1 048,2)
c) <u>Autres dépenses afférentes au personnel militaire</u>			
Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	17 000,0	17 000,0	—
Matériel appartenant aux contingents	40 220,0	72 117,8	(31 897,8)
Total partiel	57 220,0	89 117,8	(31 897,8)
2. <u>Personnel civil</u>			
a) <u>Police civile</u>			
Indemnité de subsistance (missions)	196 024,6	196 024,7	(0,1)
Frais de voyage	7 887,1	6 509,6	1 377,5
Indemnité d'habillement et d'équipement	852,9	852,9	—
Total partiel	204 764,6	203 387,2	1 377,4
b) <u>Personnel international et local</u>			
Traitements du personnel international	54 053,9	48 719,2	5 334,7
Traitements du personnel local	26 186,9	26 185,2	1,7
Dépenses communes de personnel	29 892,3	22 148,9	7 743,4
Indemnité de subsistance (missions)	57 895,7	57 884,1	11,6

/ . . .

	Dépenses figurant dans le précédent rapport sur l'exécution du budget ^a (1)	Dépenses révisées (2)	Économies/ (dépassements) (1) - (2)
Frais de voyage à destination et en provenance de la zone de la mission	12 916,7	12 973,5	(56,8)
Heures supplémentaires	2 759,5	2 759,2	0,3
Total partiel	183 705,0	170 670,1	13 034,9
c) <u>Volontaires des Nations Unies</u>	16 199,0	17 038,2	(839,2)
3. <u>Locaux/hébergement</u>			
Location de locaux	21 704,1	20 763,2	940,9
Entretien et aménagement des locaux	6 415,0	5 785,9	629,1
Éclairage, chauffage, énergie et eau	6 118,8	5 729,7	389,1
Unités préfabriquées	97 091,1	95 964,9	1 126,2
Total, rubrique 3	131 329,0	128 243,7	3 085,3
4. <u>Remise en état des infrastructures</u>	5 861,1	5 267,1	594,0
5. <u>Transports</u>			
Achat de véhicules	79 140,2	78 823,9	316,3
Location de véhicules	1 861,3	1 795,3	66,0
Matériel pour ateliers de réparation et d'entretien	520,1	515,5	4,6
Pièces de rechange, réparations et entretien	11 404,6	11 115,2	289,4
Carburant et lubrifiants	15 281,4	12 868,8	2 412,6
Assurance	941,0	1 591,9	(650,9)
Total, rubrique 5	109 148,6	106 710,6	2 438,0
6. <u>Opérations aériennes</u>			
a) <u>Hélicoptères</u>			
Location/affrètement	80 515,0	85 812,7	(5 297,7)
Carburant et lubrifiants	19 942,7	19 332,8	609,9
Total partiel	100 457,7	105 145,5	(4 687,8)
b) <u>Avions</u>			
Location/affrètement	12 295,0	12 485,9	(190,9)
Carburant et lubrifiants	5 289,2	4 991,3	297,9
Total partiel	17 584,2	17 477,2	107,0
c) <u>Indemnité de subsistance des équipages</u>	1 562,7	1 362,8	199,9
d) <u>Autres dépenses</u>			
Services de contrôle de la circulation aérienne	2 647,3	2 544,6	102,7
Droits d'atterrissage et manutention au sol	2 904,2	2 819,6	84,6
Assurance responsabilité	94,6	94,6	—
Citernes à carburant	100,0	—	100,0
Total partiel	5 746,1	5 458,8	287,3

	Dépenses figurant dans le précédent rapport sur l'exécution du budget ^a (1)	Dépenses révisées (2)	Économies/ (dépassements) (1) - (2)
7. Opérations navales			
Préparation	612,3	610,7	1,6
Carburant	3 209,5	2 768,5	441,0
Entretien	612,4	560,9	51,5
Location d'engins de débarquement	1 055,0	1 006,1	48,9
Total, rubrique 7	5 489,2	4 946,2	543,0
8. Transmissions			
a) <u>Éléments complémentaires</u>			
Matériel de transmissions	17 174,9	16 738,9	436,0
Pièces de rechange et fournitures	3 017,2	3 107,7	(90,5)
Matériel d'atelier et d'essai	649,1	645,5	3,6
Communications par réseaux commerciaux	9 934,5	10 191,7	(257,2)
Total partiel	30 775,7	30 683,8	91,9
b) <u>Contrat relatif au réseau de télécommunication</u>			
Matériel	30 786,2	30 603,0	183,2
Pièces de rechange et fournitures	—	—	—
Transport et fret	—	—	—
Dépenses contractuelles d'exploitation du réseau de télécommunication	—	—	—
Total partiel	30 786,2	30 603,0	183,2
9. Matériel divers			
Mobilier de bureau	4 544,8	4 479,3	65,5
Matériel de bureau	3 692,9	3 590,0	102,9
Matériel d'observation	993,4	993,4	—
Matériel informatique	9 012,4	8 844,1	168,3
Citernes à essence et débitmètres	366,2	301,6	64,6
Matériel médical et dentaire	214,3	172,4	41,9
Groupes électrogènes	12 862,7	12 648,2	214,5
Matériel divers	5 795,5	5 008,0	787,5
Pièces de rechange, réparations et entretien	2 249,6	1 886,9	362,7
Total, rubrique 9	39 731,8	37 923,9	1 807,9
10. Fournitures et services			
a) <u>Services divers</u>			
Vérification des comptes	120,0	121,2	(1,2)
Services contractuels	12 716,9	11 861,4	855,5
Services de sécurité	1 645,3	1 508,3	137,0
Traitements et services médicaux	849,2	703,2	146,0
Services d'entretien	53,7	51,8	1,9

	Dépenses figurant dans le précédent rapport sur l'exécution du budget ^a (1)	Dépenses révisées (2)	Économies/ (dépassements) (1) - (2)
Demandes d'indemnisation et ajustements	467,6	468,2	(0,6)
Autres services	1 859,5	2 132,7	(273,2)
Dépenses de représentation	26,6	26,7	(0,1)
Total partiel	17 738,8	16 873,5	865,3
b) <u>Fournitures diverses</u>			
Papeterie et fournitures de bureau	3 297,5	3 039,8	257,7
Fournitures médicales	11 635,4	11 175,2	460,2
Fournitures sanitaires et de nettoyage	739,6	709,8	29,8
Abonnements	86,8	84,2	2,6
Garnitures antiprojectiles pour les véhicules	442,6	232,6	210,0
Accessoires d'uniforme, drapeaux et décalcomanies	1 919,4	7 803,3	(5 883,9)
Matériel pour la défense des périmètres	2 382,6	2 377,2	5,4
Cartes d'état-major	413,6	403,7	9,9
Intendance et magasins	—	—	—
Fournitures diverses	4 769,4	4 541,9	227,5
Total partiel	25 686,9	30 367,7	(4 680,8)
11. <u>Fournitures et services liés aux élections</u>			
Trousses de fournitures standard pour les équipes chargées des inscriptions	10 984,8	10 705,7	279,1
Matériel divers	6 506,5	6 178,6	327,9
Services contractuels liés aux élections	340,8	292,8	48,0
Total, rubrique 11	17 832,1	17 177,1	655,0
12. <u>Programmes d'information</u>			
Matériel	4 538,9	3 996,1	542,8
Supports et fournitures	749,1	813,1	(64,0)
Services contractuels	922,3	804,0	118,3
Total, rubrique 12	6 210,3	5 613,2	597,1
13. <u>Programmes de formation</u>	1 289,9	1 279,4	10,5
14. <u>Programmes de déminage</u>			
Matériel de déminage	4 110,8	4 100,2	10,6
Fournitures, services et dépenses de fonctionnement	3 676,7	3 664,8	11,9
Total, rubrique 14	7 787,5	7 765,0	22,5
15. <u>Aide au désarmement et à la démobilisation</u>			
Aide à la réadaptation des forces militaires démobilisées	722,9	722,9	—
Ravitaillement des forces des parties cambodgiennes, y compris le transport et la distribution	2 760,0	2 760,0	—
Divers	—	—	—
Total, rubrique 15	3 482,9	3 482,9	—

	Dépenses figurant dans le précédent rapport sur l'exécution du budget ^a (1)	Dépenses révisées (2)	Économies/ (dépassements) (1) - (2)
16. <u>Assistance financière à l'Administration conjointe intérimaire</u>	—	—	—
17. <u>Fret aérien et de surface</u>			
Transport du matériel appartenant aux contingents	19 130,2	18 480,1	650,1
Transport aérien militaire	17 428,2	16 885,0	543,2
Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées	11 068,2	14 676,1	(3 607,9)
Total, rubrique 17	47 626,6	50 041,2	(2 414,6)
18. <u>Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix</u>	14 357,7	14 507,0	(149,3)
19. <u>Système intégré de gestion</u>	400,0	400,0	—
20. <u>Contributions du personnel</u>	24 155,9	21 668,0	2 487,9
Total brut, rubriques 1 à 20	1 547 851,9	1 564 509,8	(16 657,9)
21. <u>Recettes provenant des contributions du personnel</u>	(24 155,9)	(21 668,0)	(2 487,9)
Total net, rubriques 1 à 21	1 523 696,0	1 542 841,8	(19 145,8)

^a A/48/701 et Corr.1 et 2, annexe I, troisième colonne.

ANNEXE II

Mission préparatoire des Nations Unies au Cambodge

Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge

Renseignements complémentaires sur la comparaison entre les
premier et deuxième rapports sur l'exécution du budget pour
la période allant du 1er novembre 1991 au 30 septembre 1993

1. Si l'on compare les montants figurant dans le premier rapport sur l'exécution du budget (col. 1 de l'annexe I) avec ceux qui sont actuellement indiqués (col. 2 de l'annexe I), on constate une diminution des montants au titre de la plupart des grandes rubriques. Les diminutions s'expliquent essentiellement par le règlement de diverses demandes de remboursement et factures émanant de gouvernements, de fournisseurs et de fonctionnaires.

Contingents

2. Les ressources nécessaires au titre des dépenses afférentes au personnel des contingents accusent une augmentation de 1 048 200 dollars imputable à la comptabilisation tardive des dépenses liées à la relève des troupes et au rapatriement.

3. Les ressources nécessaires au titre du matériel appartenant aux contingents ont augmenté de 31 897 800 dollars. Comme l'indique l'annexe XIII, la valeur du matériel appartenant aux contingents fourni à l'APRONUC par les gouvernements intéressés est actuellement évaluée à 330,7 millions de dollars, dont 17,2 millions pour les articles consommables et 313,5 millions pour les articles non consommables. Ce montant a été établi à partir de l'examen préliminaire des relevés d'entrée et de sortie communiqués par les gouvernements fournissant des contingents ainsi que des inventaires détaillés tenus à jour par l'APRONUC en l'absence de relevés d'entrée et de sortie. Les gouvernements fournissant des contingents devraient introduire des demandes de remboursement supplémentaires au titre de l'utilisation de matériel et de fournitures appartenant aux contingents.

Personnel civil

4. Les dépenses au titre des traitements du personnel international ont diminué de 13 034 900 dollars. Ces traitements étaient fondés sur les coûts standard en vigueur à New York pour les administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur, les agents des services généraux et le personnel administratif et technique du Service mobile. Les montants effectivement engagés au titre des traitements et des dépenses connexes de personnel ont été moins élevés que prévu étant donné qu'une bonne partie des effectifs affectés à l'APRONUC provenaient de lieux d'affectation où les barèmes des traitements étaient inférieurs à ceux de New York. De plus, à des fins administratives, les traitements des fonctionnaires affectés à l'APRONUC pendant la période des élections ont été absorbés par leurs départements d'origine respectifs.

5. Les ressources nécessaires au titre des Volontaires des Nations Unies ont augmenté de 839 200 dollars. Le coût effectif de l'unité administrative et les dépenses individuelles (variables et fixes) ont dépassé le montant initialement inscrit au budget.

Fournitures diverses

6. Les ressources nécessaires au titre des fournitures diverses ont augmenté de 4 680 800 dollars à cause de retards dans la délivrance et l'enregistrement de documents d'engagement de dépenses pour des fournitures opérationnelles d'urgence, qui ont été fournies à l'APRONUC par un gouvernement dans le cadre des arrangements relatifs aux lettres d'attribution. Ces fournitures – vestes pare-éclats, gilets pare-balles, casques, fusées éclairantes, pots éclairants, civières et coquilles/pansements – devaient renforcer la sécurité de l'APRONUC pendant les élections.

Fret aérien et de surface

7. Les montants nécessaires au titre du fret aérien et de surface ont augmenté de 2 414 600 dollars à cause des retards dans la délivrance et l'enregistrement de documents d'engagement de dépenses pour le transport de matériel appartenant aux contingents.

ANNEXE III

Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge

Rapport sur l'exécution du budget pendant la phase initiale du démantèlement
allant du 1er octobre au 31 décembre 1993

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Prévisions de dépenses révisées 1er octobre- 31 décembre 1993 ^a (1)	Montants répartis révisés (2)	Dépenses (3)	Économies/ (dépassements) (2) — (3)
1. Personnel militaire				
a) <u>Observateurs militaires</u>				
Indemnité de subsistance (missions)	1 520,3	1 453,8	1 453,8	—
Frais de voyage	899,2	409,8	409,8	—
Indemnité d'habillement et d'équipement	10,0	0,3	0,3	—
Total partiel	2 429,5	1 863,9	1 863,9	—
b) <u>Contingents</u>				
Remboursement aux gouvernements aux taux standard	7 978,8	7 978,8	7 918,5	60,3
Détente et loisirs	100,0	12,9	12,9	—
Rations	1 865,3	417,2	417,2	—
Indemnité journalière	255,6	181,8	181,8	—
Frais de voyage à destination et en provenance de la zone de la mission	4 251,4	1 855,6	1 855,6	—
Total partiel	14 451,1	10 446,3	10 386,0	60,3
c) <u>Autres dépenses afférentes aux contingents</u>	—	—	—	—
2. Personnel civil				
a) <u>Police civile</u>				
Indemnité de subsistance (missions)	134,9	98,3	98,3	—
Frais de voyage	521,6	209,7	209,7	—
Indemnité d'habillement et d'équipement	1,8	—	—	—
Total partiel	658,3	308,0	308,0	—
b) <u>Personnel international et local</u>				
Traitements du personnel international	4 474,2	4 306,6	4 306,6	—
Traitements du personnel local	802,9	1 009,8	1 009,8	—
Dépenses communes de personnel	2 511,8	2 030,4	2 030,4	—
Indemnité de subsistance (missions)	4 577,9	5 260,7	4 653,2	607,5
Frais de voyage	666,2	1 402,6	1 247,1	155,5
Heures supplémentaires	50,0	753,0	753,0	—
Total partiel	13 083,0	14 763,1	14 000,1	763,0
c) <u>Volontaires des Nations Unies</u>	857,3	1 177,5	1 260,4	(82,9)
3. Locaux/hébergement				
Location de locaux	974,0	1 055,3	981,1	74,2
Entretien et aménagement des locaux	900,0	70,1	63,7	6,4
Éclairage, chauffage, énergie et eau	155,0	1 132,5	1 086,7	45,8
Unités préfabriquées	—	24,6	24,6	—
Total, rubrique 3	2 029,0	2 282,5	2 156,1	126,4

/ . . .

	Prévisions de dépenses révisées 1er octobre- 31 décembre 1993 ^a (1)	Montants répartis révisés (2)	Dépenses (3)	Économies/ (dépassements) (2)—(3)
4. <u>Remise en état des infrastructures</u>	130,0	22,1	22,1	—
5. <u>Transports</u>				
Achat de véhicules	—	—	—	—
Location de véhicules	56,0	389,1	249,5	139,6
Matériel pour ateliers de réparation et d'entretien	—	1,1	1,1	—
Pièces de rechange, réparations et entretien	77,5	69,2	69,2	—
Carburant et lubrifiants	363,5	1 168,9	1 657,6	(488,7)
Assurance	50,0	—	—	—
Total, rubrique 5	547,0	1 628,3	1 977,4	(349,1)
6. <u>Opérations aériennes</u>				
a) <u>Hélicoptères</u>				
Location/affrètement	3 989,5	2 217,5	2 217,5	—
Carburant et lubrifiants	1 158,4	3 022,8	2 987,9	34,9
Total partiel	5 147,9	5 240,3	5 205,4	34,9
b) <u>Avions</u>				
Location/affrètement	618,8	466,9	744,2	(277,3)
Carburant et lubrifiants	1 014,8	25,6	31,2	(5,6)
Total partiel	1 633,6	492,5	775,4	(282,9)
c) <u>Indemnité de subsistance des équipages</u>	186,3	188,8	188,8	—
d) <u>Autres dépenses</u>				
Services de contrôle de la circulation aérienne	190,1	139,1	139,1	—
Droits d'atterrissage et manutention au sol	484,7	771,5	777,1	(5,6)
Assurance responsabilité	1,3	—	19,0	(19,0)
Citernes à carburant	—	—	—	—
Total partiel	676,1	910,6	935,2	(24,6)
7. <u>Opérations navales</u>				
Préparation	—	—	—	—
Carburant	—	301,8	301,8	—
Entretien	15,0	19,7	19,7	—
Location d'engins de débarquement	—	1,5	1,5	—
Total, rubrique 7	15,0	323,0	323,0	—
8. <u>Transmissions</u>				
a) <u>Éléments complémentaires</u>				
Matériel de transmissions	—	6,3	6,3	—
Pièces de rechange et fournitures	150,0	8,2	8,2	—
Matériel d'atelier et d'essai	—	—	—	—
Communications par réseaux commerciaux	160,0	993,1	973,6	19,5
Total partiel	310,0	1 007,6	988,1	19,5

	Prévisions de dépenses révisées 1er octobre- 31 décembre 1993 ^a (1)	Montants répartis révisés (2)	Dépenses (3)	Économies/ (dépassements) (2)—(3)
b) <u>Contrat relatif au réseau principal</u>				
Pièces de rechange et fournitures	—	—	—	—
Transport et fret	—	—	—	—
Dépenses contractuelles d'exploitation du réseau de télécommunications	—	—	—	—
Total partiel	150,0	—	—	—
9. <u>Matériel divers</u>				
Mobilier de bureau	—	36,4	36,4	—
Équipement de bureau	—	3,8	3,8	—
Matériel d'observation	—	—	—	—
Matériel informatique	—	—	—	—
Citernes à essence et débitmètres	—	8,3	8,3	—
Matériel médical	—	—	—	—
Groupes électrogènes	—	0,6	0,6	—
Matériel divers	60,0	26,1	26,1	—
Pièces de rechange, réparations et entretien	45,0	113,0	118,0	(5,0)
Total, rubrique 9	105,0	188,2	193,2	(5,0)
10. <u>Fournitures et services</u>				
a) <u>Services divers</u>				
Vérification des comptes	—	—	—	—
Services contractuels	1 239,9	1 345,9	1 345,9	—
Services de sécurité	150,0	48,6	43,2	5,4
Traitements et services médicaux	75,6	35,4	35,4	—
Service d'entretien	—	—	—	—
Demandes d'indemnisation et	200,0	236,6	285,8	(49,2)
Autres services	75,0	515,2	651,5	(136,3)
Dépenses de représentation	—	19,2	19,2	—
Total partiel	1 740,5	2 200,9	2 381,0	(180,1)
b) <u>Fournitures diverses</u>				
Papeterie et fournitures de bureau	50,0	19,1	19,1	—
Fournitures médicales	75,0	9,2	19,5	(10,3)
Fournitures sanitaires et de nettoyage	—	12,9	12,9	—
Abonnements	—	0,4	0,4	—
Bâches pare-éclats pour les véhicules	—	—	—	—
Accessoires d'uniforme, drapeaux et décalcomanies	—	—	—	—
Matériel pour la défense des périmètres	—	—	—	—
Cartes d'état-major	—	41,3	41,3	—
Intendance et magasins	—	—	—	—
Fournitures diverses	150,0	251,1	324,5	(73,4)
Total partiel	275,0	334,0	417,7	(83,7)
11. <u>Fournitures et services liés aux élections</u>	—	—	—	—
12. <u>Programmes d'information</u>	—	—	—	—
13. <u>Programmes de formation</u>	—	—	—	—

	Prévisions de dépenses révisées 1er octobre- 31 décembre 1993 ^a (1)	Montants répartis révisés (2)	Dépenses (3)	Économies/ (dépassements) (2)—(3)
14. <u>Programmes de déminage</u>	—	—	—	—
15. <u>Aide au désarmement et à la démobilisation</u>	—	—	—	—
16. <u>Assistance financière à l'Administration conjointe intérimaire</u>	—	—	—	—
17. <u>Fret aérien et de surface</u>				
Transport du matériel appartenant aux contingents	12 177,5	11 082,3	9 864,5	1 217,8
Transports aériens militaires	—	—	—	—
Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées	—	—	—	—
Total, rubrique 17	12 177,5	11 082,3	9 864,5	1 217,8
18. <u>Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix</u>	1 112,1	1 254,9	1 190,0	64,9
19. <u>Système intégré de gestion</u>	—	—	—	—
20. <u>Contributions du personnel</u>	1 813,2	2 017,2	2 017,2	—
Total brut, rubriques 1 à 20	59 527,4	57 732,0	56 453,5	1 278,5
21. <u>Recettes provenant des contributions du personnel</u>	(1 813,2)	(2 017,2)	(2 017,2)	—
Total net, rubriques 1 à 21	57 714,2	55 714,8	54 436,3	1 278,5

^a A/48/701 et Corr.1 et 2, annexe IV.

ANNEXE IV

Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge

Rapport sur l'exécution du budget pour la période allant
 du 1er octobre au 31 décembre 1993

Renseignements complémentaires

(En dollars des États-Unis)

Économies/
 (dépassements)

1.	<u>Personnel militaire</u>	
	a) <u>Observateurs militaires</u>	-
1.	Pas de changement.	
	b) <u>Contingents</u>	60 300
2.	Les prévisions étaient fondées sur un total de 7 248,2 mois-homme. Pendant la période considérée, les effectifs réels signalés étaient de 7 194, ce qui a permis des économies au titre du remboursement aux gouvernements aux taux standard.	
	c) <u>Autres dépenses au titre des contingents</u>	-
3.	Pas de changement.	
2.	<u>Personnel civil</u>	
	a) <u>Police civile</u>	-
4.	Pas de changement.	
	b) <u>Personnel international et personnel local</u>	-
5.	Il n'y a pas de changement au titre des traitements, des dépenses communes de personnel et des heures supplémentaires pour le personnel international et le personnel local.	
	i) <u>Indemnité de subsistance (missions)</u>	607 500
6.	Le nombre effectif de journées enregistrées pendant la période considérée a été inférieur au nombre de journées budgétisées au titre de cette indemnité. En outre, le montant réparti de 5 260 700 dollars correspondant à cette rubrique a été supérieur aux prévisions initiales, qui étaient de 4 577 900 dollars, ce qui s'est traduit par des économies.	

/...

ii) Frais de voyage à destination et en provenance de la zone de la mission 155 500

7. Le montant prévu pour couvrir le rapatriement de 226 fonctionnaires internationaux était de 2 700 dollars par voyage, représentant le coût des billets d'avion, des excédents de bagages, le montant des faux frais au départ et à l'arrivée, et le coût de l'indemnité de subsistance et de 100 kilogrammes de bagages non accompagnés. Le coût effectif a été inférieur au montant prévu, ce qui s'est traduit par des économies à cette rubrique.

c) Volontaires des Nations Unies (82 900)

8. Le montant prévu était calculé sur la base d'un total de 322 mois-homme, mais le nombre réel a été de 339 mois, ce qui s'est traduit par un dépassement à cette rubrique.

3. Locaux/hébergement 126 400

9. Le retrait de personnel ayant eu lieu tôt, des économies ont été réalisées au titre de la location de locaux (74 200 dollars), de l'entretien et de l'aménagement des locaux (6 400 dollars) et de la rubrique "Éclairage, chauffage, énergie et eau" (45 800 dollars). Aucun montant n'avait été prévu à la rubrique "Unités préfabriquées".

4. Remise en état des infrastructures -

10. Pas de changement.

5. Transports

a) Achat de véhicules -

11. Aucun crédit n'était demandé à cette rubrique.

b) Location de véhicules 139 600

12. Des économies ont été réalisées grâce à la réduction du nombre de véhicules requis, le rapatriement du personnel militaire et le départ du personnel international ayant eu lieu tôt.

c) Matériel d'atelier -

13. Aucun crédit n'était demandé à cette rubrique.

d) Pièces de rechange, réparations et entretien -

14. Aucun crédit n'était demandé à cette rubrique.

e) Carburant et lubrifiants (488 700)

15. Une créance légale en instance de 819 051 dollars relevant de la période précédente a entraîné des dépenses supplémentaires.

6. Opérations aériennes
- a) Hélicoptères
- i) Location/affrètement -
16. Pas de changement.
- ii) Carburant et lubrifiants 34 900
17. Le contrat avec le fournisseur s'étant terminé plus tôt que la date prévue, le 15 novembre 1993, des économies ont été réalisées.
- b) Avions
- i) Location/affrètement (277 300)
18. Les avions devaient être affrétés pour le transport des troupes et de leur matériel. Le dépassement du nombre d'heures de vol bloc-à-bloc garanti, à hauteur de 91 heures de vol entre le 1er octobre et le 17 novembre 1993, a entraîné des dépenses supplémentaires.
- ii) Carburant et lubrifiants (5 600)
19. Les heures de vol supplémentaires des avions expliquent le dépassement.
- c) Indemnité de subsistance des équipages -
20. Pas de changement.
- d) Autres dépenses
- i) Services et matériel de contrôle de la circulation aérienne -
21. Pas de changement.
- ii) Droits d'atterrissage et manutention au sol (5 600)
22. Le dépassement est imputable aux heures de vol supplémentaires visées au paragraphe 18 ci-dessus.
- iii) Assurance responsabilité (19 000)
23. Le dépassement est dû au fait que le coût de l'assurance responsabilité a été plus élevé que prévu.
- iv) Citernes à carburant -
7. Opérations navales -
24. Pas de changement.

8.	<u>Transmissions</u>	
	a) <u>Éléments complémentaires</u>	
	i) <u>Matériels de transmissions</u>	—
25.	Pas de changement.	
	ii) <u>Pièces de rechange et fournitures</u>	—
26.	Pas de changement.	
	iii) <u>Matériel d'atelier et d'essai</u>	—
27.	Aucun montant n'était prévu sous cette rubrique.	
	iv) <u>Communications par réseaux commerciaux</u>	19 500
28.	Des économies ont été réalisées étant donné que le retrait précoce de personnel de la zone de la mission a permis de réduire l'utilisation des réseaux commerciaux.	
	b) <u>Contrat relatif au réseau principal</u>	—
29.	Aucun montant n'était prévu sous cette rubrique.	
9.	<u>Matériel divers</u>	(5 000)
30.	Il n'y a pas de changement sous cette rubrique, sauf pour ce qui est des pièces de rechange, réparations et entretien. Un dépassement de 5 000 dollars a été enregistré à cause du coût plus élevé que prévu des pièces de rechange de groupes électrogènes, de réfrigérateurs et de climatiseurs.	
10.	<u>Fournitures et services</u>	
	a) <u>Services divers</u>	
	i) <u>Vérification des comptes</u>	—
31.	Aucun montant n'était prévu sous cette rubrique.	
	ii) <u>Services contractuels</u>	—
32.	Pas de changement.	
	iii) <u>Services de sécurité</u>	5 400
33.	Le coût des services de sécurité visant la protection des entrepôts et bureaux de l'APRONUC a été moins élevé que prévu.	

iv) Services et traitements médicaux -

34. Pas de changement.

v) Services d'entretien -

35. Aucun montant n'était prévu sous cette rubrique.

vi) Demandes d'indemnisation et règlements (49 200)

36. Le nombre des demandes d'indemnisation introduites par des tierces parties concernant des dégâts causés par le personnel de la Mission a été plus élevé que prévu, ce qui a entraîné un dépassement.

vii) Dépenses de représentation -

37. Pas de changement.

viii) Autres services (136 300)

38. L'embauche de main-d'oeuvre occasionnelle supplémentaire pour l'emballage, le chargement et le déchargement des fournitures et du matériel appartenant aux contingents a entraîné des dépenses supplémentaires.

b) Fournitures diverses

i) Papeterie et fournitures de bureau -

39. Pas de changement.

ii) Fournitures médicales (10 300)

40. La reconstitution du stock de fournitures médicales nécessaire à l'équipe médicale malaisienne après le départ de l'équipe allemande a entraîné un dépassement de crédit.

iii) Fournitures sanitaires et de nettoyage -

41. Pas de changement.

iv) Abonnements -

42. Pas de changement.

v) Bâches pare-éclats pour véhicules -

vi) Accessoires d'uniforme, drapeaux et décalcomanies -

vii) Fournitures pour la défense des périmètres -

viii) Cartes d'état-major -

ix)	<u>Intendance et magasins</u>	-
43.	Aucun montant n'était prévu au titre des objets de dépense v) à ix).	
x)	<u>Fournitures diverses</u>	(73 400)
44.	L'achat de fournitures supplémentaires pour la mise en caisses et l'emballage du matériel a entraîné un dépassement de crédit.	
11.	<u>Fournitures et services liés aux élections</u>	-
12.	<u>Programmes d'information</u>	-
13.	<u>Programmes de formation</u>	-
14.	<u>Programmes de déminage</u>	-
15.	<u>Aide au désarmement et à la démobilisation</u>	-
16.	<u>Aide financière à l'Administration conjointe intérimaire</u>	-
45.	Aucun montant n'était prévu sous les rubriques 11 à 16.	
17.	<u>Fret aérien et de surface</u>	1 217 800
46.	Des économies ont été réalisées au titre du transport du matériel des contingents grâce à la proximité de certains pays fournissant des contingents.	
18.	<u>Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix</u>	64 900
47.	Conformément à la résolution 48/226 C de l'Assemblée générale en date du 29 juillet 1994, les économies réalisées sous cette rubrique tiennent à l'application du taux de 8,5 % aux dépenses effectives au titre du personnel civil.	
19.	<u>Système intégré de gestion</u>	-
48.	Aucun montant n'était prévu sous cette rubrique.	
20.	<u>Contributions du personnel</u>	-
49.	Pas de changement.	

ANNEXE V

Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge

Rapport sur l'exécution du budget pour la seconde phase du démantèlement
 allant du 1er janvier au 30 juin 1994

État récapitulatif

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Prévisions de dépenses initiales ^a (1)	Répartition des dépenses (2)	Dépenses (3)	Économies/ (dépassements) (2)—(3)
1. <u>Personnel civil</u>				
a) <u>Personnel international et personnel local</u>				
Traitements du personnel international	2 759,7	2 759,7	2 032,9	726,8
Traitements du personnel local	90,0	90,0	101,8	(11,8)
Dépenses communes de personnel	1 108,6	1 108,6	1 007,7	100,9
Indemnité de subsistance (missions)	2 305,9	2 305,9	1 249,3	1 056,6
Frais de voyage et destination et en provenance de la zone de la mission	400,0	400,0	400,0	—
Total partiel	6 664,2	6 664,2	4 791,7	1 872,5
b) <u>Volontaires des Nations Unies</u>	319,5	319,5	319,5	—
2. <u>Locaux/hébergement</u>				
Location de locaux	210,0	210,0	286,5	(76,5)
Entretien et aménagement des locaux	45,0	45,0	8,7	36,3
Éclairage, chauffage, énergie et eau	34,0	34,0	19,5	14,5
Total, rubrique 2	289,0	289,0	314,7	(25,7)
3. <u>Transports</u>				
Location de véhicules	—	—	46,6	(46,6)
Pièces de rechange, réparations et entretien	15,0	15,0	9,3	5,7
Carburant et lubrifiants	21,0	21,0	11,3	9,7
Total, rubrique 3	36,0	36,0	67,2	(31,2)
4. <u>Opérations aériennes</u>	40,0	40,0	—	40,0
5. <u>Transmissions</u>	60,0	60,0	50,6	9,4
6. <u>Fournitures et services</u>				
a) <u>Fournitures diverses</u>				
i) Papeterie et fournitures de bureau	6,0	6,0	6,0	—
ii) Fournitures médicales	—	—	10,4	(10,4)
iii) Fournitures diverses	10,0	10,0	23,9	(13,9)
Total partiel	16,0	16,0	40,3	(24,3)
b) <u>Services divers</u>				
i) Services contractuels	85,0	85,0	92,2	(7,2)
ii) Services de sécurité	40,0	40,0	40,0	—
iii) Autres services	10,0	10,0	38,6	(28,6)
Total partiel	135,0	135,0	170,8	(35,8)

/ . . .

	Prévisions de dépenses initiales ^a (1)	Répartition des dépenses (2)	Dépenses (3)	Économies/ (dépassements) (2)—(3)
7. <u>Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix</u>	566,5	566,5	407,3	159,2
8. <u>Contributions du personnel</u>	1 044,4	1 044,4	804,4	240,0
Total brut, rubriques 1 à 8	<u>9 170,6</u>	<u>9 170,6</u>	<u>6 966,5</u>	<u>2 204,1</u>
9. <u>Recettes provenant des contributions du personnel</u>	(1 044,4)	(1 044,4)	(804,4)	(240,0)
Total net, rubriques 1 à 9	8 126,2	8 126,2	6 162,1	1 964,1

^a A/48/701 et Corr.1 et 2, annexe VI.

ANNEXE VI

Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge

Rapport sur l'exécution du budget pour la période allant
du 1er janvier au 30 juin 1994

Renseignements complémentaires

1. Dans les prévisions de dépenses pour la phase finale du démantèlement de l'APRONUC, du personnel et d'autres ressources étaient prévus pour le bureau chargé du démantèlement au Cambodge mais, en raison de l'aggravation de l'insécurité dans la zone de la mission, en particulier après le départ des contingents militaires, il a été décidé que les activités de démantèlement se poursuivraient et s'achèveraient au Siège à New York. À cette fin, une équipe chargée du démantèlement devrait être mise en place pour liquider les factures et les réclamations et effectuer d'autres tâches liées au démantèlement de la Mission.

1. Personnel civil

a) Personnel international et personnel local

i) Traitements du personnel international 726 800

2. Les effectifs du personnel nécessaires ont été estimés sur la base de 198 mois de travail pour les administrateurs et de 500 mois de travail pour les agents des services généraux. Le nombre effectif de mois de travail au cours de la période considérée a été de 72,9 pour les administrateurs et 346,6 pour les agents des services généraux et du Service mobile, ce qui explique les économies réalisées à cette rubrique.

ii) Traitements du personnel local (11 800)

3. Il a fallu recourir à du personnel local pour faire des heures supplémentaires pendant les derniers jours de la Mission afin d'accélérer la fermeture des bureaux locaux, ce qui explique le dépassement indiqué à cette rubrique.

iii) Dépenses communes de personnel 100 900

4. Les économies réalisées au titre des traitements du personnel international correspondent à la diminution des dépenses communes de personnel par rapport aux crédits ouverts.

iv) Indemnité de subsistance (missions) 1 056 600

5. Les économies réalisées s'expliquent par la diminution du nombre des fonctionnaires internationaux qui ont perçu cette indemnité au cours de la période considérée, comme cela est indiqué plus haut, au paragraphe 3.

/...

- b) Volontaires des Nations Unies -
6. Pas de changement.
2. Locaux/hébergement
- a) Location de locaux (76 500)
7. En raison de l'insécurité croissante à Phnom Penh après le retrait des contingents militaires et du personnel de la police civile en décembre 1993, et en raison aussi de la diminution progressive du nombre de fonctionnaires internationaux, il n'était plus rentable de continuer à occuper des locaux dans l'immeuble du Conseil national suprême. Il a donc été décidé de transférer le siège de l'APRONUC à l'hôtel Cambodiana, ce qui explique les dépenses supplémentaires indiquées à cette rubrique.
- b) Entretien et aménagement des locaux 36 300
8. Les économies réalisées résultent du transfert du siège de l'APRONUC de l'immeuble du Conseil national suprême à l'hôtel Cambodiana.
- c) Éclairage, chauffage, énergie et eau 14 500
9. Les économies réalisées ont été également dues au transfert du siège de l'APRONUC mentionné au paragraphe 8 ci-dessus.
3. Transports
- a) Location de véhicules (46 600)
10. Aucun crédit n'avait été demandé au titre de la location de véhicules, ce qui explique les dépassements indiqués à cette rubrique. Plusieurs véhicules ayant fait l'objet de vols à main armée, il a été décidé d'accélérer le transfert de véhicules à d'autres missions et de recourir à des agences commerciales pour louer des véhicules de fonction.
- b) Pièces de rechange, réparations et entretien 5 700
- c) Carburant et lubrifiants 9 700
11. En raison des circonstances évoquées au paragraphe 10 ci-dessus, des économies ont été réalisées aux rubriques 3 b) et c).
4. Opérations aériennes 40 000
12. Il n'a pas été nécessaire de louer un avion léger aux fins d'évacuation sanitaire, ce qui explique les économies réalisées à cette rubrique.
5. Transmissions 9 400
13. Les économies réalisées s'expliquent par l'utilisation moins intensive des transmissions civiles après le retrait de certains effectifs de la zone de la

mission et le transfert au Gouvernement cambodgien des installations de transmissions.

6. Fournitures et services

a) Fournitures diverses (24 300)

14. L'équipe médicale allemande s'étant retirée plus tôt que prévu, elle a été remplacée par des médecins malaisiens, et il a été nécessaire d'acheter des fournitures médicales en supplément pour un montant total de 10 400 dollars qui n'était pas prévu dans le budget. Les dépassements indiqués au titre des fournitures diverses (13 900 dollars) ont été dus à la nécessité d'acheter des fournitures supplémentaires pour l'emballage et le transport du matériel et des fournitures lors du rapatriement du personnel militaire.

b) Autres services (35 800)

15. Des ressources supplémentaires ont été nécessaires au titre des services contractuels (7 200 dollars) et autres services (28 600 dollars) car il a fallu louer de la main-d'oeuvre temporaire pour aider à l'emballage et au transport de matériel et de fournitures.

7. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix 159 200

16. Conformément à la résolution 48/226 C de l'Assemblée générale; les économies réalisées à cette rubrique correspondent à l'application d'un taux de 8,5 % au montant effectif des dépenses au titre du personnel civil.

8. Contributions du personnel 240 000

17. Les économies réalisées sont dues à la diminution du nombre effectif de mois de travail par rapport aux estimations indiquées plus haut, au paragraphe 2.

ANNEXE VII

Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge

Prévisions de dépenses relatives à l'équipe chargée de suivre la liquidation des
comptes de l'APRONUC à New York pour la période allant du 1er juillet 1994
au 31 décembre 1995

État récapitulatif

(En milliers de dollars des États-Unis)

1. <u>Personnel civil</u>	
<u>Personnel international et personnel local</u>	
Personnel temporaire (remplaçants et surnuméraires)	527,6
Dépenses communes de personnel	208,8
	<hr/>
Total, rubrique 1	736,4
2. <u>Locaux/hébergement</u>	
Location et entretien de locaux	114,0
3. <u>Matériel de bureau</u>	4,5
4. <u>Fournitures de bureau</u>	4,5
5. <u>Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix</u>	62,6
6. <u>Contributions du personnel</u>	187,8
	<hr/>
Total brut, rubriques 1 à 6	1 109,8
7. <u>Recettes provenant des contributions du personnel</u>	(187,8)
	<hr/>
<u>Total net, rubriques 1 à 7</u>	<u>922,0</u>

ANNEXE VIII

Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge

Prévisions de dépenses relatives à l'équipe chargée de suivre
 la liquidation des comptes de l'APRONUC à New York pour la
 période allant du 1er juillet 1994 au 31 décembre 1995

Renseignements complémentaires

Dollars É.-U.

1. Personnel civil

Personnel international et personnel local

i) Personnel temporaire (remplaçants et
 surnuméraires) 527 600

1. Le montant prévu doit permettre de doter en effectifs l'équipe chargée de suivre la liquidation des comptes de l'APRONUC, sur la base des taux standard applicables à New York. Les prévisions de dépenses ont été calculées sur la base de 145 mois-homme, comme suit : 18 mois de travail d'administrateur de la classe P-4 (116 600 dollars) et 16 mois de travail d'administrateur à la classe P-2 (69 700 dollars); et 111 mois de travail d'agent des services généraux (341 300 dollars).

ii) Dépenses communes de personnel 208 800

2. Les sommes demandées doivent couvrir les dépenses communes de personnel se rapportant au personnel international, calculées sur la base des coûts standard à New York, comme suit :

<u>Catégorie</u>	<u>Mois de travail</u>	<u>Montant en dollars</u>
P-4	18	46 200
P-2	16	27 600
G-5	111	135 000
	<u>145</u>	<u>208 800</u>

2. Locaux/hébergement

Location et entretien des locaux 114 000

3. Le montant prévu doit permettre de louer des locaux d'environ 1 000 mètres carrés à raison de 3 000 dollars par mois, y compris les frais d'éclairage, chauffage, énergie et eau et l'entretien (54 000 dollars). Cette somme couvre en outre le stockage des documents de l'APRONUC pour une période de trois ans (60 000 dollars).

/...

3. Matériel de bureau 4 500
4. Le montant demandé correspond à la location de matériel de bureau sur la base d'un coût moyen de 250 dollars par mois.
4. Fournitures de bureau 4 500
5. Les sommes prévues doivent permettre d'acheter des fournitures de bureau, dont le coût mensuel moyen est estimé à 250 dollars.
5. Compte d'appui des opérations de maintien de la paix 62 600
6. Conformément à la méthode qui a été proposée pour imputer le coût des postes autorisés sur le compte d'appui des opérations de maintien de la paix, le montant indiqué correspond à 8,5 % du coût total des traitements, des dépenses communes de personnel et des frais de déplacement des membres du personnel civil.
6. Contributions du personnel 187 800
7. Les dépenses de personnel apparaissent en chiffres nets à la rubrique 1. Le montant indiqué ici correspond à la différence entre les émoluments bruts et nets, c'est-à-dire les retenues auxquelles sont soumis les traitements des fonctionnaires de l'ONU conformément au Statut du personnel de l'Organisation. Il se ventile comme suit :

<u>Catégorie</u>	<u>Mois de travail</u>	<u>Montant en dollars</u>
P-4	18	39 700
P-2	16	18 600
G-5	111	129 500
	145	187 800
	145	187 800

7. Recettes provenant des contributions du personnel (187 800)
8. Le montant correspondant aux contributions du personnel indiqué comme dépense à la rubrique 6 figure à la présente rubrique en tant que recette provenant des contributions du personnel et est porté au crédit du Fonds de péréquation des impôts institué par l'Assemblée générale dans sa résolution 973 (X) A du 15 décembre 1955. Les États Membres sont crédités d'une partie des avoirs du Fonds au prorata de leur quote-part dans le budget de l'APRONUC.

ANNEXE IX

Mission préparatoire des Nations Unies au Cambodge

Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge

A. État récapitulatif des ressources allouées et des dépenses de fonctionnement pour la période allant du 1er novembre 1991 au 31 décembre 1995

(En dollars des États-Unis)

	Montants bruts	Montants nets
1. <u>Ressources</u>		
MIPRENUC		
a) <u>1er novembre 1991-30 avril 1992</u>		
Crédits ouverts (résolution 46/198 A)	14 319 200	13 967 300
Contributions volontaires en nature	8 035 984	8 035 984
Contributions volontaires en espèces	—	—
	<hr/> 22 355 184	<hr/> 22 003 284
b) <u>15 janvier-30 avril 1992</u>		
Crédits ouverts (résolution 46/198 B)	19 257 000	19 204 000
Contributions volontaires en nature	—	—
Contributions volontaires en espèces	—	—
	<hr/> 19 257 000	<hr/> 19 204 000
APRONUC		
a) <u>24 février-14 mars 1992</u>		
Crédits ouverts (résolution 46/222 A)	200 000 000	200 000 000
Contributions volontaires en nature	—	—
Contributions volontaires en espèces	—	—
	<hr/> 200 000 000	<hr/> 200 000 000
b) <u>15 mars-31 octobre 1992</u>		
Crédits ouverts (résolution 46/222 B)	606 000 000	600 000 000
Contributions volontaires en nature	—	—
Contributions volontaires en espèces	—	—
	<hr/> 606 000 000	<hr/> 600 000 000
c) <u>1er novembre 1992-30 avril 1993</u>		
Crédits ouverts (résolution 47/209 A)	483 961 200	470 808 500
Contributions volontaires en nature	—	—
Contributions volontaires en espèces	—	—
	<hr/> 483 961 200	<hr/> 470 808 500

/ . . .

	Montants bruts	Montants nets
d) <u>1er mai-31 juillet 1993</u>		
Crédits ouverts (résolution 47/255)	236 000 000	233 806 600
Contributions volontaires en nature	—	—
Contributions volontaires en espèces	1 161 861	1 161 861
	<u>237 161 861</u>	<u>234 968 461</u>
e) <u>1er mai-24 septembre 1993</u>		
Crédits ouverts (résolution 47/209 B)	85 000 000	85 000 000
Contributions volontaires en nature	—	—
Contributions volontaires en espèces	2 000 000 ^a	2 000 000 ^a
Avance consentie par un État Membre	2 000 000 ^a	2 000 000 ^a
	<u>89 000 000</u>	<u>89 000 000</u>
f) <u>1er septembre 1993-31 mars 1994</u>		
Crédits ouverts (résolution 48/255)	100 000 000	100 000 000
Contributions volontaires en nature	—	—
Contributions volontaires en espèces	331 018	331 018
Contributions volontaires en espèces	6 000 000 ^a	6 000 000 ^a
	<u>106 331 018</u>	<u>106 331 018</u>
g) <u>Période postérieure au 31 mars 1994</u>		
Crédits ouverts (résolution 48/255)	32 562 900	25 691 600
Contributions volontaires en nature	—	—
Contributions volontaires en espèces	—	—
	<u>32 562 900</u>	<u>25 691 600</u>
Total, rubrique 1	1 796 629 163	1 768 006 863
2. <u>Montant net des dépenses de fonctionnement</u>		
a) <u>1er novembre 1991-30 septembre 1993</u>		
Montant net des dépenses	1 564 509 800	1 542 841 800
Assistance financière à l'Administration conjointe interimaire	7 000 000	7 000 000
Contributions volontaires en nature	8 035 984	8 035 984
	<u>1 579 545 784</u>	<u>1 557 877 784</u>
b) <u>1er octobre-31 décembre 1993</u>		
Montant net des dépenses	56 453 500	54 436 300
Contributions volontaires en nature	—	—
	<u>56 453 500</u>	<u>54 436 300</u>

	Montants bruts	Montants nets
c) <u>1er janvier-30 juin 1994</u>		
Montant net des dépenses	6 966 500	6 162 100
Assistance financière à l'Administration conjointe intérimaire	3 000 000	3 000 000
Contributions volontaires en nature	—	—
	9 966 500	9 162 100
d) <u>1er juillet 1994-31 décembre 1995</u>	1 109 800	922 000
Contributions volontaires en nature	—	—
	1 109 800	922 000
Total, rubrique 2	1 647 075 584	1 622 398 184
Total net (rubrique 1 moins rubrique 2)	149 553 579	145 608 679
3. <u>Sommes portées au crédit des États Membres</u>		
1er novembre 1991-31 octobre 1992 (résolution 47/209 A)	162 345 800	160 941 000
4. <u>Solde restant à couvrir</u>	(12 792 221)	(15 332 321)

^a Contributions volontaires versées par des États Membres pour financer l'Administration conjointe intérimaire.

B. Situation de trésorerie au 30 juin 1994

(En dollars des États-Unis)

1. <u>Recettes</u>	
Quotes-parts reçues (voir chap. I, par. 10, tableau)	1 416 779 518
Contributions volontaires en espèces	9 492 879
Avance consentie par un État Membre	2 000 000
Intérêts	5 990 000
Recettes provenant de la vente des biens de l'APRONUC	3 407 000
Recettes accessoires	529 000
Total, rubrique 1	1 438 198 397
2. <u>À déduire : montant net des dépenses de fonctionnement</u>	
1er novembre 1991-30 septembre 1993	1 557 877 784
1er octobre-31 décembre 1993	54 436 300
1er janvier-30 juin 1994	9 162 100
1er juillet 1994-31 décembre 1995	922 000
Total, rubrique 2	1 622 398 184
3. <u>Déficit projeté</u>	(184 199 787)

/ . . .

ANNEXE X

Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge

État, au 30 septembre 1994, des engagements non réglés pour la période
 allant du 1er novembre 1991 au 30 septembre 1993

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Sources gouvernementales	Sources non gouvernementales	Total
1. <u>Personnel militaire</u>			
a) <u>Observateurs militaires</u>			
Indemnité de subsistance (missions)	—	—	—
Frais de voyage	594,7	—	594,7
Indemnité d'habillement et d'équipement	—	—	—
b) <u>Contingents</u>			
Remboursements aux gouvernements aux taux standard	—	—	—
Détente et loisirs	—	1,2	1,2
Rations	—	—	—
Indemnité journalière	—	—	—
Frais de voyage	1 834,3	605,4	2 439,7
c) <u>Autres dépenses afférentes aux contingents</u>			
Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	16 226,1	338,1	16 564,2
Matériel appartenant aux contingents	72 117,8	—	72 117,8
2. <u>Personnel civil</u>			
a) <u>Police civile</u>	—	—	—
b) <u>Personnel international et personnel local</u>			
Traitements du personnel international	—	—	—
Traitements du personnel local	—	—	—
Dépenses communes de personnel	—	54,6	54,6
Indemnité de subsistance (missions)	—	—	—
Frais de voyage à destination et en provenance de la zone de la mission	—	591,2	591,2
Heures supplémentaires	—	—	—
c) <u>Volontaires des Nations Unies</u>	—	1 275,5	1 275,5
3. <u>Locaux/hébergement</u>			
Location de locaux	—	—	—
Entretien et aménagement des locaux	—	3,0	3,0
Éclairage, chauffage, énergie et eau	—	0,8	0,8
Construction de locaux/bâtiments préfabriqués	—	2 832,1	2 832,1
4. <u>Remise en état des infrastructures</u>	—	—	—

/ . . .

	Sources gouvernementales	Sources non gouvernementales	Total
5. <u>Transports</u>			
Achat de véhicules	—	—	—
Location de véhicules	—	—	—
Matériel d'atelier	93,0	—	93,0
Pièces de rechange, réparations et entretien	6 436,9	—	6 436,9
Carburant et lubrifiants	—	0,6	0,6
Assurance	—	0,5	0,5
6. <u>Opérations aériennes</u>			
a) <u>Hélicoptères</u>			
Location/affrètement	—	1 465,9	1 465,9
Carburant et lubrifiants	—	—	—
b) <u>Avions</u>			
Location/affrètement	—	311,9	311,9
Carburant et lubrifiants	—	—	—
c) <u>Indemnité de subsistance des équipages</u>	—	—	—
d) <u>Autres dépenses</u>	—	—	—
7. <u>Opérations navales</u>	—	—	—
8. <u>Transmissions</u>			
a) <u>Éléments complémentaires</u>			
Matériel de transmissions	—	0,6	0,6
Pièces de rechange et fournitures	—	42,9	42,9
Matériel d'atelier et d'essai	—	—	—
Communications par réseaux commerciaux	—	14,0	14,0
b) <u>Contrat relatif au réseau principal</u>	—	—	—
9. <u>Matériel divers</u>			
Mobilier de bureau	—	—	—
Matériel de bureau	—	—	—
Matériel d'observation	—	—	—
Matériel informatique	—	—	—
Citernes à essence et débitmètres	25,0	—	25,0
Matériel médical	7,9	—	7,9
Groupes électrogènes	17,8	—	17,8
Matériel divers	110,0	—	110,0
Pièces de rechange, réparations et entretien	764,1	—	764,1
10. <u>Fournitures et services</u>			
a) <u>Services divers</u>			
Vérification des comptes	—	—	—
Services contractuels	—	5,1	5,1
Services de sécurité	—	5,1	5,1

/ . . .

	Sources gouvernementales	Sources non gouvernementales	Total
Traitements et services médicaux	—	24,2	24,2
Services d'entretien	—	—	—
Demandes d'indemnisation et règlements	—	—	—
Autres services	—	196,8	196,8
Dépenses de représentation	—	—	—
b) <u>Fournitures diverses</u>			
Papeterie et fournitures de bureau	0,8	2,7	3,5
Fournitures médicales	6 647,7	1,1	6 648,8
Fournitures sanitaires et de nettoyage	18,8	0,3	19,1
Abonnements	—	2,7	2,7
Bâches antiprojectiles pour véhicules	—	—	—
Accessoires d'uniforme, drapeaux et insignes	5 960,1	13,0	5 973,1
Fournitures pour la défense des périmètres	—	16,6	16,6
Cartes d'état-major	378,0	2,0	380,0
Intendance et magasins	—	—	—
Fournitures diverses	403,0	34,3	437,3
11. <u>Fournitures et services liés aux élections</u>			
Trousses de fournitures standard pour les équipes chargées des inscriptions	—	—	—
Matériel divers	—	—	—
Services contractuels se rapportant aux élections	12,8	—	12,8
12. <u>Programmes d'information</u>			
Matériel	—	11,1	11,1
Supports et fournitures	—	—	—
Services contractuels	—	70,3	70,3
13. <u>Programmes de formation</u>	—	—	—
14. <u>Programmes de déminage</u>			
Matériel de déminage	3,2	—	3,2
Fournitures, services et dépenses de fonctionnement	20,0	—	20,0
15. <u>Aide au désarmement et à la démobilisation</u>			
Aide à la réadaptation des forces militaires démobilisées	—	—	—
Ravitaillement des forces des parties cambodgiennes, y compris le transport et la distribution	—	2 068,7	2 068,7
Divers	—	—	—
16. <u>Assistance financière à l'Administration conjointe intérimaire</u>	—	—	—

	Sources gouvernementales	Sources non gouvernementales	Total
17. <u>Fret aérien et de surface</u>			
Transport du matériel appartenant aux contingents	3 227,9	251,3	3 479,2
Transport aérien militaire	9 071,0	—	9 071,0
Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées	251,3	—	251,3
18. <u>Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix</u>	—	—	—
19. <u>Système intégré de gestion</u>	—	—	—
20. <u>Contributions du personnel</u>	—	—	—
Total	124 222,2	10 243,6	134 465,8
Pourcentage	92,4	7,6	100,0

ANNEXE XI

Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge

État, au 30 septembre 1994, des engagements non réglés pour la période allant
 du 1er octobre au 31 décembre 1993

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Sources gouvernementales	Sources non gouvernementales	Total
1. <u>Personnel militaire</u>			
a) <u>Observateurs militaires</u>			
Indemnités de subsistance (missions)	—	—	—
Frais de voyage	—	79,0	79,0
Indemnités d'habillement et d'équipement	—	—	—
b) <u>Contingents</u>			
Remboursement aux gouvernements aux taux standard	—	—	—
Détente et loisirs	—	—	—
Rations	4,6	—	4,6
Indemnité journalière	—	—	—
Frais de voyage	—	18,7	18,7
c) <u>Autres dépenses afférentes aux contingents</u>	—	—	—
2. <u>Personnel civil</u>			
a) <u>Police civile</u>			
Indemnité de subsistance (missions)	—	—	—
Frais de voyage	—	69,8	69,8
Indemnités d'habillement et d'équipement	—	—	—
b) <u>Personnel international et personnel local</u>			
Traitements du personnel international	—	—	—
Traitements du personnel local	—	—	—
Dépenses communes de personnel	—	75,3	75,3
Indemnité de subsistance (missions)	—	5,1	5,1
Frais de voyage à destination et en provenance de la zone de la mission	—	254,6	254,6
Heures supplémentaires	—	—	—
c) <u>Volontaires des Nations Unies</u>	—	441,4	441,4
3. <u>Locaux/hébergement</u>			
Location de locaux	—	4,5	4,5
Entretien et aménagement des locaux	—	2,5	2,5
Éclairage, chauffage, énergie et eau	—	127,3	127,3
Construction de locaux/bâtiments préfabriqués	—	10,0	10,0
4. <u>Remise en état des infrastructures</u>	—	—	—

/ . . .

	Sources gouvernementales	Sources non gouvernementales	Total
5. <u>Transports</u>			
Achat de véhicules	—	—	—
Location de véhicules	—	27,8	27,8
Matériel d'atelier	—	—	—
Pièces de rechange, réparations et entretien	—	1,2	1,2
Carburant et lubrifiants	—	819,1	819,1
Assurance	—	—	—
6. <u>Opérations aériennes</u>			
a) <u>Hélicoptères</u>			
Location/affrètement	—	300,6	300,6
Carburant et lubrifiants	—	60,0	60,0
b) <u>Avions</u>			
Location/affrètement	—	35,0	35,0
Carburant et lubrifiants	—	—	—
c) <u>Indemnité de subsistance des équipages</u>			
	—	60,9	60,9
d) <u>Autres dépenses</u>			
Services de contrôle de la circulation aérienne	—	72,0	72,0
Droits d'atterrissage et manutention au sol	—	131,7	131,7
Assurance responsabilité	—	—	—
Citernes à carburant	—	—	—
7. <u>Opérations navales</u>			
	—	—	—
8. <u>Transmissions</u>			
a) <u>Éléments complémentaires</u>			
Matériel de transmissions	—	—	—
Pièces de rechange et fournitures	—	3,3	3,3
Matériel d'atelier et d'essai	—	—	—
Communications par réseaux commerciaux	—	300,9	300,9
b) <u>Contrat relatif au réseau principal</u>			
	—	—	—
9. <u>Matériel divers</u>			
Mobilier de bureau	—	—	—
Matériel de bureau	—	—	—
Matériel d'observation	—	—	—
Matériel informatique	—	—	—
Citernes à essence et débitmètres	—	—	—
Matériel médical	—	—	—
Groupes électrogènes	—	—	—
Matériel divers	—	19,2	19,2
Pièces de rechange, réparations et entretien	—	—	—
10. <u>Fournitures et services</u>			

	Sources gouvernementales	Sources non gouvernementales	Total
a) <u>Services divers</u>			
Vérification des comptes	—	—	—
Services contractuels	—	236,6	236,6
Services de sécurité	—	31,7	31,7
Traitements et services médicaux	—	17,6	17,6
Services d'entretien	—	—	—
Demandes d'indemnisation et règlements	—	1,3	1,3
Autres services	—	4,4	4,4
Dépenses de représentation	—	—	—
b) <u>Fournitures diverses</u>			
Papeterie et fournitures de bureau	—	—	—
Fournitures médicales	8,0	—	8,0
Fournitures sanitaires et de nettoyage	—	—	—
Abonnements	—	—	—
Bâches antiprojectiles pour véhicules	—	—	—
Accessoires d'uniforme, drapeaux et insignes	—	—	—
Fournitures pour la défense des périmètres	—	—	—
Cartes d'état-major	—	—	—
Intendance et magasins	—	—	—
Fournitures diverses	92,9	12,1	105,0
11. <u>Fournitures et services liés aux élections</u>	—	—	—
12. <u>Programmes d'information</u>	—	—	—
13. <u>Programmes de formation</u>	—	—	—
14. <u>Programmes de déminage</u>	—	—	—
15. <u>Aide au désarmement et à la démobilisation</u>	—	—	—
16. <u>Assistance financière à l'Administration conjointe intérimaire</u>	—	—	—
17. <u>Fret aérien et de surface</u>			
Transport du matériel appartenant aux contingents	2 710,3	1 214,9	3 925,2
Transport aérien militaire	—	—	—
Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées	—	—	—
18. <u>Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix</u>	—	—	—
19. <u>Système intégré de gestion</u>	—	—	—
20. <u>Contributions du personnel</u>	—	—	—
Total	2 815,8	4 438,5	7 254,3
Pourcentage	38,8	61,2	100,0

ANNEXE XII

Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge

État, au 30 septembre 1994, des engagements non réglés pour la période
allant du 1er janvier au 30 juin 1994

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Sources gouvernementales	Sources non gouvernementales	Total
Dépenses communes de personnel	—	20,0	20,0
Frais de voyage	—	17,4	17,4
Éclairage, chauffage, énergie et eau	2,7	—	2,7
Fournitures de bureau	—	0,7	0,7
Total	2,7	38,1	40,8

ANNEXE XIII

Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge

Valeur du matériel appartenant aux contingents

(En milliers de dollars des États-Unis)

Gouvernement fournissant des contingents	Unité	Biens consommables	Biens non consommables	Total
A	Commandement de la Force	—	38 159,3	38 159,3
B	Bataillon d'infanterie Unité de déminage et d'instruction	180,6	3 413,6	3 594,2
C	Bataillon d'infanterie	626,0	5 388,6	6 014,6
D	Compagnie de transport	—	7 308,7	7 308,7
E	Élément naval	96,3	359,9	456,2
F	Bataillon du génie	2 523,4	14 655,4	17 178,8
G	Unité aérienne Compagnie de génie Bataillon d'infanterie Unité de déminage et d'instruction	573,4	77 490,9	78 064,3
H	Hôpital de campagne	223,0	6 709,7	6 932,7
I	Bataillon d'infanterie	347,2	998,6	1 345,8
J	Bataillon d'infanterie Hôpital de campagne Unité de déminage et d'instruction	385,2	2 457,3	2 842,5
K	Bataillon d'infanterie I Bataillon d'infanterie II Bataillon d'infanterie III Bataillon d'infanterie IV	2 352,4	18 651,6	21 004,0
L	Bataillon du génie	1 763,6	42 361,4	44 125,0
M	Bataillon d'infanterie	1 595,4	4 650,9	6 246,3
N	Contingent	4,9	2 963,3	2 968,2
O	Unité de déminage et d'instruction Bataillon de fusiliers marins Unité aérienne Unité de contrôle des mouvements	3 585,3	40 098,4	43 683,7
P	Bataillon d'infanterie Unité de déminage et d'instruction Compagnie de logistique	548,4	4 894,2	5 442,6

/ . . .

Gouvernement fournissant des contingents	Unité	Biens consommables	Biens non consommables	Total
Q	Élément naval	10,7	415,0	425,7
R	Groupement du génie	840,1	14 870,8	15 710,9
S	Bataillon du génie	30,1	6 222,2	6 252,3
T	Bataillon d'infanterie	1 280,4	12 647,0	13 927,4
U	Bataillon d'infanterie Élément naval	238,1	8 743,9	8 982,0
	Total	17 204,5	313 460,7	330 665,2
